



Rajouter le nom de ma compagne sur l'acte d'achat

Par **Fournier stephane**, le **16/12/2016 à 16:30**

Bonsoir,

Suite à l'achat d'une maison dans le Loiret étant seul propriétaire ,je souhaite rajouter le nom de ma compagne sur l'acte d'achat qu'elles sont les démarches à suivre.

Cordialement. S. Fournier

Par **Fournier stephane**, le **16/12/2016 à 16:57**

Bonsoir

Merci pour votre réponse qu'elle est donc la démarche à suivre pour faire une donation et et qu'elle en est le montant .

Cordialement. S. Fournier

Par **youris**, le **16/12/2016 à 20:01**

bonjour,

il faut consulter un notaire.

vous avez la chance d'être seul propriétaire de votre bien immobilier, je vous conseille de bien réfléchir avant d'en donner ou vendre une part à votre compagne.

car malheureusement, il faut toujours penser à une éventuelle séparation et quand il y a un bien indivis à partager, cela devient compliqué.

salutations

Par **Fournier stephane**, le **16/12/2016 à 20:55**

Merci